

Section 1 – Parties

Attestation de services spécialisés entre _____

Code permanent attribué par le Ministère

Nom de la personne aux études

et _____

Nom et adresse de la personne-ressource spécialisée

Section 2 – Services

Indiquez le ou les services qui seront fournis.

- ☐ Accompagnement ☐ Lecture ☐ Prise de notes ☐ Interprétariat ☐ Transcription
- ☐ Soutien scolaire
- ☐ Hygiène
- ☐ Déplacements

Période d'études

Cheminement régulier : ☐ Automne 2024 ☐ Hiver 2025 ☐ Été 2025
(Cochez une seule case.)

ou

Cheminement continu : Du _____ au _____

Numéro du cours	Service requis	Nombre d'heures	Taux horaire (Consultez le tableau de la page 2.)	Montant total (en dollars)

Section 3 – Signatures

Les signatures électroniques ne sont pas acceptées.

Signature de la personne aux études X _____

Date _____

Signature de la personne-ressource spécialisée X _____

Date _____

Section 4 – Taux horaires	
Service	Taux horaire
Lecture	Salaire minimum en vigueur au Québec
Prise de notes	Salaire minimum en vigueur au Québec
Transcription	17,37 \$/h
Interprétariat	
• Formation professionnelle et éducation des adultes	44,95 \$/h
• Collégial privé non subventionné et études collégiales à l'extérieur du Québec	44,95 \$/h
• Études universitaires à l'extérieur du Québec	50,57 \$/h
Accompagnement	29,33 \$/h

Service	Taux horaire
Lecture	Salaire minimum en vigueur au Québec
Prise de notes	Salaire minimum en vigueur au Québec
Transcription	17,37 \$/h
Interprétariat	
• Formation professionnelle et éducation des adultes	44,95 \$/h
• Collégial privé non subventionné et études collégiales à l'extérieur du Québec	44,95 \$/h
• Études universitaires à l'extérieur du Québec	50,57 \$/h
Accompagnement	29,33 \$/h